

Le mot du président

LE TRAVAIL DE L'ADC PROFITE AUX NON-MEMBRES AUSSI



Le Dr Alfred Dean

C'est avec joie et fierté que j'assume mes nouvelles responsabilités de président de l'ADC. C'est un grand honneur pour moi, puisque seulement 84 autres personnes ont eu l'occasion de partager cet accomplissement depuis que l'ADC a été fondée en 1902. Soyez assurés que je ne prends pas cette fonction à la légère.

Grâce à l'ADC, nous avons beaucoup accompli. Chaque jour, votre association dentaire nationale s'occupe de quelque chose. Il peut s'agir de quelque chose de «gros» comme la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* ou quelque chose de «mondain», comme le formulaire de demande d'indemnisation des soins dentaires. Mais qui d'autre va le faire pour vous? Quand je parle aux dentistes et aux groupes dentaires de partout au pays, j'entends souvent le même refrain. Comment est-ce que nous pouvons montrer à tous les dentistes canadiens l'importance du travail de l'ADC et

comment est-ce que nous pouvons les encourager à appuyer leurs organisations de services aux membres? Le travail que nous faisons profite à la fois aux membres et aux non-membres, et pourtant beaucoup de dentistes continuent de profiter de ces avantages sans offrir leur appui à l'ADC. La «lettre» qui suit est un mélange de sentiments que j'entends exprimés par des partisans inquiets de la dentisterie organisée. J'ai rédigé mon premier mot du président de cette façon pour que vous sachiez que ces sentiments sont très répandus.

Docteur Dean,

Quelque chose me tracasse. Je crois savoir que 7600 dentistes non membres estiment ne pas avoir besoin d'appuyer le bon travail que l'ADC fait au nom de la profession. Comment est-ce possible?

La dentisterie est, par tradition, une profession bienveillante, qui s'est méritée son statut d'auto-réglementation. Bien que je ne sois pas historien, il me semble qu'aucun individu peut accomplir cela seul, ni même le maintenir seul.

Toutes les facultés de médecine dentaire du pays maintiennent des normes élevées parce qu'elles soumettent leurs programmes au processus rigoureux de la Commission de l'agrément dentaire du Canada, un organisme issu de l'ADC. Est-ce que ces dentistes croient que ces normes d'enseignement élevées sont tombées du ciel?

Nous, les praticiens, suivons chaque jour des recommandations pour offrir à nos patients des soins de niveau international. Ces recommandations comprennent, sans toutefois s'y limiter, le contrôle des infections et la gestion des déchets. Celles-ci auraient pu être confiées aux organismes de réglementation pour qu'ils les formulent d'eux-mêmes. En tant que branche du gouvernement, les organismes de réglementation dentaire ont certainement le mandat d'imposer ce genre de choses. Heureusement, nous avons eu une association nationale puissante pour recueillir des conseils de toutes les régions du pays et créer des recommandations avec des organismes de réglementation qui satisfont à

notre besoin de protéger les patients tout en étant conviviales.

Dr Dean, il est impossible que ces dentistes croient que tout ce qu'ils peuvent réclamer tombe du ciel, y compris leur aptitude à gagner des salaires supérieurs à la moyenne. (Est-ce que quelqu'un se rappelle du Guide du système de codification standard et du répertoire des services créé par l'ADC et utilisé par tous les dentistes canadiens pour aider les patients à traiter avec leur compagnie d'assurance?) Quant au travail que la dentisterie organisée a exécuté pour empêcher les régimes d'assurance dentaire canadiens de s'américaniser, j'en aurais des choses à dire.

Peut-être que certains dentistes se laissent aller. J'espère que non, car peu importe la raison, au bout du compte c'est la même chose – la perte de notre statut dans la société canadienne. Il incombe à tous les dentistes non membres d'appuyer les organismes voués à l'amélioration du milieu professionnel des praticiens et de la santé buccodentaire des Canadiens.

Dr Dean, merci beaucoup pour m'avoir permis de prendre quelques minutes de votre temps. Je tiens à ce que vous sachiez que je suis l'un de ceux qui apprécient le travail formidable que l'ADC fait en notre nom.

Cordialement,

Un membre frustré de l'ADC

L'«auteur» de la lettre a raison. La dentisterie organisée est responsable de toutes ces bonnes choses et de bien plus encore. Un de nos plus récents accomplissements est le travail que le rédacteur en chef de l'ADC, le Dr John O'Keefe, a réalisé pour vous encourager à nous faire part de vos commentaires et nous permettre de partager davantage d'information avec nos membres. Lisez son éditorial et apprenez-en plus.

J'aime cette profession et je veux la voir prospérer. Nous avons besoin de votre aide. Aidez-nous, je vous prie.

*Alfred Dean, DDS
president@cda-adc.ca*